

Merci de communiquer cette information aux professionnels de santé amenés à vous prendre en charge afin :

- d'adapter la prescription des antibiotiques en cas d'infection,
- de diminuer le risque de transmission de la bactérie lors des soins.

N'hésitez pas à poser des questions à vos professionnels de santé !

Date et coordonnées du service qui remet le dépliant :

.....

.....

Service d'hygiène hospitalière

Sous commission de la CME chargée de la Lutte contre les Infections Nosocomiales

www.chu-bordeaux.fr

Pôle santé publique
Service hygiène hospitalière

**Vous êtes porteur d'une
bactérie multi-résistante
aux antibiotiques**

BMR

SARM

Staphylococcus aureus
résistant à la méticilline

EBLSE

Entérobactérie productrice
d'une bêta-lactamase
à spectre élargi

EPC

Entérobactérie productrice
d'une carbapénémase

ERG

Entérocoque résistant
aux glycopeptides

Acinetobacter baumannii
hautement résistant

■ Qu'est-ce qu'une BMR ?

Les bactéries vivent de façon naturelle sur notre peau, dans notre corps (intestin, bouche...) mais aussi dans l'environnement (eau, surfaces...).

Les infections bactériennes sont traitées avec des antibiotiques. Progressivement, certaines bactéries ont développé des résistances à plusieurs antibiotiques, on parle de Bactéries Multi-Résistantes (BMR). Il est alors plus difficile de trouver un traitement efficace en cas d'infection.

■ Que veut dire être porteur ?

Le plus souvent la BMR ne provoque pas de signes d'infection, le patient ne se plaint de rien, il est « porteur ». La présence de la bactérie peut être alors découverte à l'occasion d'un bilan réalisé sur un prélèvement au niveau du nez, de la peau, d'une plaie ou des selles.

Attention, même après avoir guéri d'une infection, le patient peut rester porteur plusieurs mois de la BMR.

■ Comment se transmet une BMR ?

Les bactéries, résistantes ou non, se transmettent facilement par les mains ou l'environnement contaminé.

Le respect des précautions d'hygiène permet de diminuer le risque de transmission de la BMR d'une personne à une autre lors des soins.

Que devez-vous faire ?

Dans votre activité quotidienne

> Vous pouvez poursuivre vos activités habituelles.

Il n'y a pas de précaution particulière à prendre pour votre entourage. Le risque de transmission est prévenu en suivant les règles d'hygiène habituelles :

- vous laver les mains régulièrement, tout particulièrement après être allé aux toilettes ou vous être mouché, ainsi qu'avant les repas
- réaliser une hygiène corporelle et changer de sous-vêtements chaque jour

Lors d'une hospitalisation, d'une consultation chez un professionnel de santé ou de soins à domicile

> Dès votre arrivée, transmettre cette information aux professionnels qui vous soignent.

Ainsi, vos soignants renforceront les mesures d'hygiène (notamment au niveau de l'hygiène des mains et de l'entretien du matériel) dans le but de prévenir la transmission de la BMR à un autre patient. Et si cela est nécessaire, ils pourront adapter votre traitement en cas d'infection.